

COMPIÈGNE DU VI^e À LA FIN DU XI^e SIÈCLE

La ville de Compiègne naît au haut Moyen Âge. Dès cette période, elle devient un site important où les rois mérovingiens, puis carolingiens, viennent résider et où ils rédigent des actes, témoignant leur intérêt pour le site.

La connaissance de cette période provient principalement des sources écrites et d'une fouille. Les sources écrites se trouvent surtout dans les recueils des actes des souverains : actes de Charles II le Chauve (TESSIER 1955), actes d'Eudes (TESSIER 1967), actes de Charles le Simple (LAUER 1940-1949) et dans les cartulaires des abbayes qui reçoivent les dons des souverains, comme celui de l'abbaye Saint-Corneille (MOREL 1904-1909 ; CAROLUS-BARRÉ 1977). Des recherches récentes sur les résidences des rois mérovingiens et carolingiens ainsi que trois colloques - un premier, tenu à Compiègne dans les années 1970, sur les palais princiers, royaux et impériaux du III^e au XII^e siècle, un second, tenu à Rouen en 1985 sur *La Neustrie, les pays au nord de la Loire, de 650 à 850*, accompagné d'une exposition, *La Neustrie, les pays au nord de la Loire, de Dagobert à Charles le Chauve (VI^e-IX^e siècle)* et un troisième, tenu au Mans en 1994 - permettent de faire le point des connaissances sur Compiègne au haut Moyen Âge (ATSMA 1989 ; BARBIER 1985a ; BARBIER 1990 ; BARBIER, PETITJEAN 1994 ; EWIG 1963 ; LOHRMANN 1976 ; RENOUX 1994 ; RENOUX 1996).

Les fouilles de la "Place du Marché" ou "Place des Hallettes", effectuées sous la direction de Martine Petitjean en 1991 et en 1992 sur une surface de 4 000 m², complètent notre connaissance de cette période.

Les premiers aménagements des berges ont

sans doute été faits à Venette où un gué sur l'Oise devait permettre le franchissement de la rivière (figure 4 : B) (BICQUILLEY 1875 : p. 2, 57 ; RACINET 1988a : p. 37 ; ROBLIN 1978 : p. 73-75). Un pont mentionné en 917 remplace ce gué. Ce pourrait être le pont appelé *grand pont de Venette* en 1499 (CAROLUS-BARRE 1979 : p. 23 ; COET 1887-1894, vol. 2 : p. 44-46).

PÉRIODE MÉROVINGIENNE

On sait par les sources que les rois mérovingiens font de nombreux séjours dans des résidences de la région : Montmacq, Compiègne, Berny-la-Rivière. L'importance d'un palais se voit au nombre de visites des souverains et aux décisions prises dans ces résidences. Compiègne est l'une des principales résidences royales mérovingiennes entre 679 et 717 (BARBIER 1985b : p. 23). La *villa* de Compiègne est mentionnée en 561 lors de la mort de Clotaire I^{er}, après une chasse dans la forêt de *Cuise* (GRÉGOIRE DE TOURS, IV, 21). Chilpéric I^{er}, roi de Soissons, réside à Compiègne en 584. Dagobert y réside à l'occasion et, de la seconde moitié du VII^e siècle jusqu'à Chilpéric II au début du VIII^e siècle, c'est le palais le plus fréquenté sous Thierry III, Clovis III et Childebert III.

En raison de son attrait cynégétique, la proximité de la forêt n'est pas indépendante de ce choix. Les forêts de *Cuise* rive gauche de l'Aisne, et de Laigue, rive droite, font d'ailleurs partie du fisc mérovingien et un breuil¹ est attesté, au moins pour la période carolingienne (BARRÉ 1952 :

1. Parc clos renfermant du gibier.

p. 96 ; HÉMERY 1979 : p. 82).

L'église Saint-Germain fut la première église paroissiale. Les érudits ont émis l'hypothèse qu'elle était installée à l'emplacement d'un lieu de culte plus ancien. Une datation du milieu du VI^e siècle (c. 550) a été proposée pour sa création par S. Racinet (RACINET 1988a). L'église a pu donner naissance à un noyau d'habitat mais on n'en a ni mention, ni indice archéologique.

PÉRIODE CAROLINGIENNE

À l'époque carolingienne, l'importance de Compiègne s'accroît. La ville est dotée d'un palais et d'un monastère (après 875) entourés d'une enceinte à la fin du IX^e siècle. En effet, dans un passage de la vie tardive de saint Marcoul, il est question, lors d'une entrevue avec Childebert I^{er}, de *compendium castrum*, ce qui signifierait que le site était fortifié. Si rien n'atteste que cette fortification remonte à la période mérovingienne, puisque le récit et l'emploi du mot *castrum* datent de la période carolingienne (RACINET 1988a : p. 38), il est probable néanmoins qu'elle existait au moment de la rédaction de la *vita* (IX^e siècle). La mention de *compendium palatium* pourrait signifier la présence d'un palais (BARBIER 1990 : p. 251-252 ; 294-295).

Pépin le Bref y séjourne trois fois et y fait tenir un concile en 757, puis une assemblée. Cependant, le règne de Charlemagne marque une pause dans la fréquentation du palais, bien que ce dernier y soit passé en 779. Son fils Louis le Pieux y séjourne plusieurs fois entre 817 et 833. Mais c'est surtout avec Charles le Chauve (843-877) que Compiègne prend de l'importance. Ce roi y séjourne en moyenne une fois par an pendant les vingt-trois années de son règne. L'importance de la ville se voit également à travers la succession de sacres et d'enterrements de souverains qui s'y déroulent. Ainsi, durant cette période, Louis II dit le Bègue en 877, Eudes en 888, Louis V en 986 ont-ils été sacrés à Compiègne, puis Louis II en 879 et Louis V en 987 y ont-ils été enterrés.

Compiègne est fortifiée à l'initiative de Charles le Chauve et désignée comme *castellum de Compendio* dans le capitulaire de Quierzy en 877 ; une enceinte devait enclorre la collégiale et peut-être un palais. Charles le Chauve avait une bibliothèque importante comportant quelques manuscrits, comme la bible de Charles ou le sacramentaire de Metz, qui sont des chefs d'œuvre. Provenant de sa bibliothèque, un autre manuscrit est conservé à la Bibliothèque nationale (B.N. : Ms Lat 17436 ; RACINET 1988a : p. 48). Le capitulaire de Quierzy du 14 juin 877 mentionne la destination des livres du trésor de Charles le Chauve à la mort de ce dernier (VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1972 : p. 96).

À partir de 864, Compiègne est un lieu d'émission de monnaies (BARBIER 1985b : p. 24), attesté par des trouvailles de monnaies frappées à Compiègne (MARSY 1884a : p. 290 ; COËT 1887-1894, vol. 2 : p. 17).

Charles le Chauve décide d'ériger un monastère, dans son palais de Compiègne. Dédié à Marie (diplôme du 5 mai 877), il a été fondé avec la volonté d'imiter la chapelle palatine d'Aix, volonté qui s'exprime dans le diplôme de fondation (EWIG 1963 : p. 68 ; TESSIER 1955). L'équivalence de l'ensemble palatial de Compiègne avec celui d'Aix est encore soulignée par le pillage du palais de Compiègne par Otton II, après que Lothaire eut pillé celui d'Aix (BARBIER 1985b : p. 25).

Le palais, pôle civil, et la collégiale, pôle religieux, ont pu attirer vers eux les habitants de Compiègne menacés lors des raids normands (RACINET 1988a : p. 48) et, vraisemblablement, être à l'origine d'un développement d'un habitat civil autour des bâtiments royaux, à l'intérieur de l'enceinte et du lotissement de la *couture Charlemagne* (nom donné au XIII^e siècle à une *couture* donnée par Charles le Chauve) par les chanoines de la collégiale Saint-Corneille (information J. Barbier).

Le nom de « Carlopolis » que certains auteurs attribuent à Compiègne serait « une invention littéraire ». La plus ancienne attestation du mot

étant dans une source de la fin du IX^e siècle, l'hypothèse de D. Lohrmann, selon laquelle ce nom est une création de Charles le Chauve lui-même apparaît vraisemblable (LOHRMANN 1976 : p. 126 ; VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1972 : p. 104).

PÉRIODE CAPÉTIENNE

Avec l'avènement des Capétiens en 987, la capitale se fixe progressivement à Paris au cours du XII^e siècle et Compiègne perd un peu de son importance, même si les rois continuent à fréquenter la ville. Tout au long du XI^e siècle le chapitre de Saint-Corneille reste soutenu par les rois : les donations sont confirmées, divers conciles ont lieu et les inhumations royales se poursuivent dans l'église, comme celle, en 1031 de Robert le Pieux.

REPÈRES TOPOGRAPHIQUES (plan n° 3)

■ Voirie, espaces libres et repères remarquables

Les rues de l'Étoile, Saint-Martin, des Lombards, Jeanne-d'Arc, des Trois-Barbeaux, Eugène-Floquet, Magenta et les places de l'Hôtel-de-Ville et du Change pourraient s'être développées pour la plupart d'entre elles à partir de la période carolingienne, à la suite de la construction ou la reconstruction de l'enceinte (*cf. infra* : structures défensives et militaires). Leurs tracés pourraient indiquer la proximité du mur.

- Breuil

Entre l'Oise et la rue des Frères-Gréban : *D5-F4*

Un breuil est attesté dans deux diplômes de Charles III le Simple, datés des années 919-921. Peut-être existait-il auparavant.

BARBIER 1985a : p. 70 ; FONT-RÉAULX 1943 : p. 29-49 ; HENNEBICQUE 1980 : p. 51 ; HURON 1990 : p. 62.

- Voie

Faubourg Saint-Germain : *E6-F5-G4*

Différents indices : sépultures mérovingiennes, *villa* royale (?), habitat carolingien, églises Saint-Germain et Saint-Clément, nous conduisent à proposer l'hypothèse

d'un axe qui permettait de relier le site carolingien de Compiègne à Venette, lieu de passage de l'Oise à l'époque.

■ Aménagements des berges et du relief, franchissements

Un gué permettait le franchissement de la rivière en face de Venette (figure 4 : A). Bicquille le situe à un endroit où le fond est rocheux. Le pont qui remplace l'ancien gué en 917 pourrait être le pont dénommé *grand pont de Venette* en 1499.

BICQUILLEY 1875 : p. 2, 57, 239-240 ; CAROLUS-BARRE 1979 : p. 23 ; COËT 1887-1894, vol. 2 : p. 44-46 ; RACINET 1988a : p. 37, 49 ; ROBLIN 1978 : p. 73-75.

- Pêcherie ou zone de pêche

Hors plan ; localisation imprécise, sur l'Oise entre Clairoux et Venette.

La portion de l'Oise comprise entre Clairoux et le pont de Venette est donnée aux chanoines de Saint-Corneille par Charles le Simple (diplôme du 6 janvier 918-923) avec une pêcherie ou plutôt une zone de pêche réservée et le droit de prendre les animaux sauvages et le gibier qui viendraient s'y réfugier.

BICQUILLEY 1875 : p. 239-240 ; HURON 1990 ; RACINET 1988a : p. 44-46.

■ Structures défensives et militaires

Enceinte palatiale, puis enceinte urbaine et palatiale

Certains auteurs relèvent les mentions de *castellum compendium* dans le capitulaire de Quierzy en 877, de forteresse et de murs dans un diplôme de Charles le Simple daté du 26 juillet 917. S. Racinet mentionne l'appellation de *castrum* à propos de la chronique de Frère Richard de 876. Ils proposent donc l'hypothèse d'une enceinte entourant l'ensemble palatial. L. Carolus-Barré suppose à partir de ces mêmes sources, en particulier le diplôme de 917, que Charles III le Simple aurait ceint Saint-Corneille d'un mur et d'un fossé et que « Compiègne est pourvue d'un *castellum* (917) ».

Un tracé de l'enceinte carolingienne* a été proposé par J. Desmarest, à partir de la découverte de nombreux fragments de gros murs

* Repère non cartographié.

et de tours dans les sous-sols d'habitations compiégnaises. É. Coët avait fait allusion à ce rempart carolingien à de nombreuses reprises dans son ouvrage et indiqué toutes les portions de mur qu'il connaissait. Deux de ces portions de murs ont été trouvées, l'une dans la maison appelée "La Vieille Cassine", l'autre sous l'"Hôtel de la Cloche", place de l'Hôtel-de-Ville. Ce dernier tronçon, observé sur 25 m de long (2 m d'après l'article de la R.A.N.E.O. 1972b), était large de 3,50 m et parementé en petit appareil. D'après É. Coët, le fossé qui longeait le mur de clôture devait atteindre 20 m de large. Beaucoup d'auteurs pensent également que les fossés passaient rue des Cordeliers, à cause de la déclivité du terrain à cet endroit.

Le tracé représenté sur le plan de la période a été proposé à partir de l'analyse morphologique du plan de Compiègne d'après la méthode élaborée par G. Chouquer. Comme il s'agit d'un tracé qui suit les courbes des rues (*G3-G4-H4*), il n'est là qu'à titre indicatif et ne permet pas de situer précisément le mur ou le fossé. Entourant l'ensemble palatial, il peut être suivi par la ligne courbe des maisons représentées sur les plans de l'époque moderne de Jollain, de J. Duwert et de Chandellier. Il passerait par la rue de l'Étoile, la place du Change, la rue Jeanne-d'Arc, la rue des Trois-Barbeaux, à l'est de la rue Solférino et rue Eugène-Floquet, place de l'Hôtel-de-Ville (*la rue Saint-Jean-le-Petit, la rue Devant les Prisons, la rue de l'Ancien Pont, la rue des Trois-Pigeons, la rue du Chat qui tourne, le Marché à l'Avoine et le Marché au Bled*). Ces courbes sont dues à une limite forte, qui pourrait être celle entourant l'ensemble palatial. Une partie de ce tracé est confirmé par les fouilles de la "Place du Marché" et correspond, dans cette portion, à l'enceinte du XI^e siècle. En revanche, le reste du tracé est une proposition qui, n'étant pas appuyée par des fouilles archéologiques, ne peut être datée.

Plan 1611 ; Plan 1657 ; Plan 1734 ; BARBIER 1994 : p. 37, note 7 : p. 39 ; BAZIN 1905, vol. 1 : p. 83 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 17 ; CAROLUS-BARRÉ 1979 : p. 23 ; COËT 1887-1894, vol. 1 : p. 131, 291, vol. 2 : p. 185-188, vol. 3 : p. 97-100, vol. 4 : p. 159, 245 ; DESMAREST 1979b ; HÉMERY 1979 : p. 82-83 ; HURON 1990 ; PETITJEAN 1992b ; PETITJEAN 1994a : p. 12-15 ; PETITJEAN 1997a : p. 81-86, fig. 68 et 69 ; RACINET 1988a : p. 48-49 ; R.A.N.E.O. 1972b.

- Fossés*

"Place du Marché

La présence de cinq fossés successifs sur les fouilles de la "Place du Marché" confirme l'existence d'une enceinte depuis l'époque carolingienne jusqu'à l'époque capétienne. Ils correspondent à la partie septentrionale de l'enceinte. Leur localisation est donc légèrement différente des hypothèses émises précédemment sur le tracé de l'enceinte. D'abord, deux fossés presque parallèles et très arasés ont été observés dans la partie centrale du site après deux ruptures de pente. Le plus septentrional accompagne un bâtiment rectangulaire adossé à la première rupture de pente et des sépultures antérieures à la fin du IX^e siècle. Le second est plus large et parallèle à la seconde rupture de pente. Puis, deux autres fossés parallèles, larges de 3,50 m et 5 m et profonds de 1,50 m à 3,50 m, ont été mis au jour sur quelques mètres de longueur, dans la partie méridionale de la place. Ils pourraient dater de la deuxième moitié du IX^e siècle. Ils sont abandonnés à la fin du IX^e siècle. Au X^e siècle, un nouveau fossé beaucoup plus large (12 m), d'une profondeur minimale de 3 m, limite une zone d'habitats en pierre. Ces fossés pourraient marquer la limite d'une zone particulière ou avoir un rôle défensif. La deuxième série de fossés parallèles, datée de la seconde moitié du IX^e siècle, pourrait correspondre à des fossés défensifs construits par le fils de Charles le Chauve, Louis II le Bègue, pour défendre le *castellum* (château et bâtiments monastiques) lors d'une période d'insécurité (invasions normandes). Selon M. Petitjean « ces fortifications ont pu être achevées après la date de 877 » (date du capitulaire de Quierzy où apparaît le mot *castellum*). Par contre, les fouilles n'ont pas livré avec certitude de murs d'enceinte ou de remparts de terre, même si l'un des fossés pourrait être une tranchée de récupération d'un gros mur.

Plan 1611 ; Plan 1657 ; Plan 1734 ; BAZIN 1905 : p. 83 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 17 ; CAROLUS-BARRÉ 1979 : p. 23 ; COËT 1887-1894, vol. 1 : p. 131, 291, vol. 2 : p. 185-188, vol. 3 : p. 97-100, vol. 4 : p. 159, 245 ; DESMAREST 1979b ; HÉMERY 1979 : p. 82-83 ; PETITJEAN 1992b ; PETITJEAN 1994a : p. 12-15 (schémas), 19-20, 24 ; PETITJEAN 1997a : p. 40, 46-52, 62, 75, 81-86, fig. 68-69 ; RACINET 1988a : p. 48-49.

■ Édifices publics civils et religieux, lieux de sociabilité

- Villa royale (A)

Localisation imprécise, faubourg Saint-Germain : E6

D'après S. Racinet, Grégoire de Tours et Frédégaire signalent l'existence d'un domaine pourvu d'une *aula*. On

* Repère non cartographié.

n'en connaît pas l'emplacement exact. Les hypothèses formulées par les érudits locaux la situent de préférence dans le faubourg Saint-Germain. Pour M. Hémerly, cette hypothèse est fondée sur la présence d'une église dédiée à saint Germain qui dénote une titulature ancienne et sur le tracé de la rue Saint-Germain qui oblique sans raison apparente. Quénel la situe plus à l'ouest, le long de la rue Saint-Germain, car il a découvert, dans le faubourg, des monnaies carolingiennes et « peut-être mérovingiennes ». D'autres auteurs la situe à l'emplacement du palais carolingien (cf. *infra* : B).

GRÉGOIRE DE TOURS : IV-21, V-34, VI-35 ; HÉMERY 1979 : p. 78, 81-82 ; PETITJEAN 1994a : p. 9, 13 ; PETITJEAN 1997a : p. 36 ; QUÉNEL 1912 : p. 91-170 ; RACINET 1988a : p. 40.

- Palais royal, premier emplacement (B)

"Place du Marché: G4

Même s'il apparaît une quarantaine de fois dans les actes des rois de France entre 877 et 984, notamment dans les mentions de *palatium* de *Compendium palatium* ou d'*aula regis*, le palais carolingien n'est pas mieux connu que la *villa* mérovingienne. Il n'en subsiste rien actuellement et on n'en possède aucun plan. Fréquenté par les Carolingiens dès 755, il se situait à côté de la collégiale Saint-Corneille sur le sommet de l'éperon et à l'intérieur d'un espace fortifié au moins après 877. On sait aussi qu'il a été pillé par Otton II, en 978. Tout le reste n'est qu'hypothèses : palais installé dans l'ancienne *villa* ou reconstruction à son emplacement, construction sur un terrain vierge. Certains auteurs pensent même que Charles le Chauve a dû, après avoir donné le domaine royal pour y construire la collégiale, se faire construire un palais à un autre endroit le long de l'Oise, là où se trouve encore maintenant la tour Beauregard ou tour Jeanne-d'Arc Celle-ci est parfois indiquée comme faisant partie du palais de Charles le Chauve, mais cela semble peu vraisemblable. L'architecture actuelle est médiévale d'après A. Chatelain. D'après S. Racinet, la construction du palais a pu débuter en 848. Il aurait comporté une salle appelée *Cour-le-Roi* (expression non carolingienne) pour y rendre la justice, recevoir les ambassadeurs et tenir les assemblées. Les fouilles de la "Place du Marché" ont révélé pour cette période l'existence d'un bâtiment rectangulaire en pierre (début IX^e siècle) délimité ou protégé par deux fossés (cf. *supra* : structures défensives et militaires). D'après l'auteur de la fouille, M. Petitjean, on est en présence d'une « aire palatiale » à laquelle cet ensemble pourrait appartenir. La disparition du palais pourrait dater du XII^e siècle. Cependant, comme il n'est pas possible d'attribuer formellement cet habitat à la résidence royale, il sera donc décrit dans une notice concernant l'habitat privé. En fait, les résultats des fouilles de la "Place du Marché" - constructions soignées, dont les maçonneries utilisent largement la pierre, organisées en L

et protégées par un large fossé - indiquent qu'il y a de fortes chances qu'il y ait une résidence palatiale à côté de la collégiale.

BARBIER, PETITJEAN 1994 : p. 37 ; BAZIN 1905, vol. 1 : p. 119 ; CHATELAIN 1983 ; HURON 1990 ; MOURICHON 1963 : p. 5 ; PETITJEAN 1992b : p. 14 ; PETITJEAN 1994a : p. 13-15, 37-40 ; PETITJEAN 1997a : p. 33-86 ; RACINET 1988a : p. 44, 48, 50 ; VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1972 : p. 94, 96-97.

- Atelier monétaire*

Non localisé.

À partir de 864, Compiègne devient un lieu d'émission de monnaie. Provenant de cet atelier, on connaît un denier d'argent attribué à Louis le Pieux et un autre portant les mentions *Karolus Gratia dei rex* et *Compendio Palacio*. Une monnaie de Eudes (888-898), frappée à Compiègne, a été découverte en Angleterre à Cuendall. L'atelier est supprimé par Louis VI en 1120. Sa localisation n'est pas connue et différentes hypothèses ont été émises. Pour É. Coët, il pourrait être situé dans l'enceinte du palais (*moneta palatino*) ou pour C. Barré près du palais. Pour S. Racinet, il remonterait à l'époque de Clotaire I^{er} et serait situé dans une tour des forges. Pour de nombreux auteurs, cette tour correspondrait à la tour Beauregard. Cela est peu vraisemblable, car non seulement cette tour a été élevée au XII^e siècle, mais il semble qu'il y ait une confusion avec le *tour des Forges* (îlot attesté vers la place du Change). L. de Ballyhier, relayé par É. Coët, rapporte la même localisation pour un hôtel de la Monnaie, mais en situe l'origine sous Dagobert. Une tour de la Monnaie est également située par certains auteurs à l'angle du jardin potager de la collégiale Saint-Corneille, après l'alignement des maisons des chanoines (plans modernes de 1509 et de 1567). Il semble plus vraisemblable que l'atelier, installé peut-être dans ce qui deviendra ensuite l'hôtel de la Monnaie traditionnellement situé au 14 rue des Lombards, ait été installé au Moyen Âge dans le *tour des Forges*. Cependant, tout cela apparaît plus qu'hypothétique pour le haut Moyen Âge.

Plan 1509 ; Plan 1657 ; BALLYHIER 1842 : p. 98 ; BARBIER 1985b : p. 23 ; BARRE 1952 : p. 85 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 49 ; CAROLUS-BARRÉ 1980 : p. 85 ; COËT 1887-1894, vol. 2 : p. 16-19 ; MARSY 1884a : p. 290 ; RACINET 1988a : p. 39.

■ Habitat privé

- Habitat*

"Faubourg Saint-Germain.

Durant la période mérovingienne, un noyau d'habitat a pu se développer autour de l'église Saint-Germain et autour de la *villa* mérovingienne, mais on n'en a aucune mention,

* Repère non cartographié.

ni aucune trace archéologique sûre. Dans ce quartier, de nombreuses découvertes de céramiques mérovingiennes et de monnaies mérovingiennes et carolingiennes ont été faites.

BARRÉ 1952 : p. 86 ; QUÉNEL 1912 : p. 91-170.

- Habitat

42 rue de Paris, "Ex-hôpital général, Z.A.C. des Capucins" : F5

Découverte de fosses-dépotoirs des IX^e-XI^e siècles dans la partie nord du site.

PETITJEAN 1994b ; PETITJEAN 1996a.

- Habitat

"Place du Marché : G4

Durant la période carolingienne, l'habitat devait se concentrer autour du palais et de la collégiale Saint-Corneilleet comprenait sans doute les maisons des chanoines de cette collégiale. Les fouilles de la "Place du Marché" ont livré pour cette période plusieurs étapes de bâtiments très différents dans leur mode de construction. Ces bâtiments font peut-être partie de l'ensemble palatial, mais comme on ne connaît ni leur fonction, ni les occupants (et leur niveau social), il est donc difficile de les attribuer plus à l'habitat royal qu'à un habitat privé Aussi a-t-on préféré les décrire ici. Un bâtiment rectangulaire de 9 m x 4 m date du début du IX^e siècle. Dans ce bâtiment aux murs de pierre, hauts de 1,20 m et larges de 0,70 m, les fondations renferment des éléments architecturaux en marbre : plaque et tambour de fût de colonne. Des fragments de verre en plaque et des résilles de plomb y ont été trouvés. Des fragments de torchis indiquent une superstructure légère. Sept sépultures sont contemporaines de ce bâtiment. Avait-il une vocation civile ou religieuse ? Le bâtiment et les sépultures sont protégés par des fossés. Cet ensemble est détruit et remplacé par deux fossés plus importants (*cf. supra*, structures défensives et militaires : fossés). Après le comblement des deux fossés parallèles, un habitat en matériaux périssables est construit. Les maisons, longues de 3 m et larges de 2 à 5 m, sont profondément excavées (1,50 m) et comportent des foyers. L'une d'elles, formée de quatre poteaux d'angle, est subdivisée par une cloison dont la sablière basse était conservée. Une autre était bâtie sur une cave accessible par quelques marches. Elles sont accompagnées de fosses-dépotoirs. L'ensemble est daté par des monnaies de Charles le Chauve et d'Eudes (soit la deuxième moitié du IX^e siècle). La partie sud de cet habitat est ensuite incendiée et devient alors une zone de rejets. Au X^e siècle, un nivellement général du site a lieu. Un ensemble de bâtiments en pierre est alors protégé par un fossélarge de 12 m et profond de 3 m. Six unités d'habitation sont construites sur le même modèle : murs

en pierres, liés à l'argile et présentant un parement en *opus spicatum*. Les fondations peuvent atteindre 1,20 m, là où le sol est ameubli. L'une des pièces mesure 12 m sur 4,50 m (54 m²). Les sols sont en terre ou en craie et portaient des foyers, simplement creusés. La partie septentrionale de ces bâtiments est abandonnée au cours du X^e siècle tandis que la partie méridionale est encore en usage à la fin du siècle. Cette phase de construction pourrait correspondre à la reconstruction du monastère effectuée par Charles le Simple en 917. Un second ensemble est construit, au XI^e siècle (fin X^e-XI^e siècles), également en pierres et protégé par un fossé. D'autres habitations existaient en dehors de l'enceinte.

PETITJEAN 1992b ; PETITJEAN 1994a : p. 13-21 ; PETITJEAN 1997a : p. 40-76.

■ Production, commerce et artisanat

Une foire existait à Venette. Comme ce lieu était situé à la limite des territoires de deux peuples gaulois (les Bellovaques et les Suessons), la foire peut être très ancienne. L. Carolus-Barré pense aussi qu'elle a pour origine les foires antiques, cependant, on n'a aucune mention de son existence avant le IX^e siècle. Lors de la fondation de la collégiale Sainte-Marie, en 877, Charles le Chauve donne à la communauté la totalité du marché annuel de Venette. Dans un diplôme de Charles le Simple de 918, sont cités les droits sur le marché de Compiègne : le roi donne à la collégiale Saint-Clément la 9^e et la 10^e part du tonlieu du marché de la ville. Brasseries et tavernes à vin sont attestées par un acte royal de 917.

BARBIER 1985b : p. 20 ; BAZIN 1905, vol. 3 : p. 397 ; CAROLUS-BARRÉ 1979 : p. 19-23 ; COËT 1887-1894, vol. 1 : p. 298-303 ; RACINET 1988a : p. 51.

■ Établissements religieux

Seuls les textes nous renseignent sur la fondation des édifices religieux. Des fouilles manquent pour connaître leurs plans d'origine.

- Oratoire puis église Saint-Germain (1)

Rue des Frères-Gréban : E5

D'après S. Racinet, cette église, d'abord en tant qu'oratoire, aurait été fondée par Clotaire I^{er}, en 550. Située en dehors de l'enceinte, elle a été détruite par les Normands vers 877 ; elle est reconstruite en 917.

Plan 1611 ; Plan 1734 ; BARRÉ 1952 : p. 100 ; BAZIN 1905, vol. 3 : p. 516 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 82 ; RACINET 1988a : p. 39.

- Chapelle Sainte-Marie puis collégiale Sainte-Marie, Saint-Corneille et Saint-Cyprien (2)

Rues Saint-Corneille et des Bonnetiers : G4

Charles le Chauve fit consacrer en 877 sous le vocable Sainte-Marie une collégiale desservie par cent clercs. D'après les *Annales de saint Bertin*, elle succéderait à l'ancien oratoire du palais. À partir de 917, l'église prend progressivement la titulature de Saint-Corneille, après sa réédification. Elle reçoit de nombreuses donations, dont la *couture Charlemagne* et d'autres situées dans les régions environnantes. Cette église abriterait des reliques importantes, comme celles des saints Corneille et Cyprien - ce qui explique la dédicace postérieure - et peut-être le Saint-Suaire, d'où une grande affluence de pèlerins. Le plan de l'église fondée par Charles le Chauve est-il octogonal comme le décrit J. Scot Erigène, à l'image de la chapelle palatine d'Aix ? Seules des fouilles pourraient trancher. Pour M. Vieillard-Troïekouroff, Charles le Simple, lors de la restauration de l'église, aurait fait adjoindre une nef basilicale à l'octogone avec des cryptes et un *atrium*. C. Heitz indique qu'une partie des fondations de l'église a été retrouvée lors de fouilles (le rapport de fouilles de J. Bardagi en 1972 ne mentionne rien d'aussi certain). Le monastère est incendié deux fois avant 917 et restauré deux fois sous Charles le Simple (diplômes de 898 et 917). On ne connaît pas non plus précisément les bâtiments qui accompagnaient cette église. D'après les dégâts occasionnés par les invasions normandes, on sait qu'il y avait au moins un cloître. Plusieurs éléments appartenant à la collégiale et au cloître comme la tour Saint-Michel, la « tour César » et la salle d'audience pourraient ne dater que du Moyen Âge classique. Lors des fouilles de la "Place du Marché", des fragments de marbre, dont quelques uns en porphyre rouge et vert, ont été trouvés à proximité de l'abbaye Saint-Corneille. D'autres sont signalés en 1972 par J. Philippot, lors d'observations faites pour la remise en état du "Cloître Saint-Corneille", travaux effectués sans doute entre 1939 et 1945. Ils pourraient provenir d'édifices richement décorés, peut-être le cloître et la *Cour-le-Roi*, détruits lors des incursions normandes. Dans les sondages effectués dans le "Cloître Saint-Corneille", on a essentiellement découvert des sépultures postérieures. Mais les couches archéologiques détruites par le creusement des tombes contenaient de la céramique carolingienne. En outre, « sous des maçonneries attribuées au XIV^e siècle, a été découvert un mur en petit appareil recouvert d'un mortier imitant ceux de la période gallo-romaine ». C'est peut-être ce mur que C. Heitz attribue aux fondations de l'église. D'autres sondages ont été faits dans la cave sous la bibliothèque municipale, ce qui correspond à la galerie sud du cloître où se trouvaient la cuisine, une salle à manger, une autre salle et un

bûcher. Ils ont apporté une chronologie relative de la construction des murs de la cave et du percement de sa voûte par un puits.

Plan 1509 ; Plan 1657 ; BARBIER 1994 : p. 37 ; BARDAGI 1972 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 44 ; COËT 1887-1894, vol. 1 : p. 104-106, vol. 2 : p. 197-200 ; DAUSSY 1926 : p. 116 ; DURAND 1988 : p. 60-62 ; FOUSSARD 1971 ; HEITZ 1987 : p. 158-159 ; HURON 1990 : p. 63 ; LOHRMANN 1976 : p. 127 ; PETITJEAN 1994a : p. 18-20 ; PETITJEAN 1997a : p. 129-133 ; RACINET 1988a : p. 45-47 ; R.A.N.E.O. 1972a ; SAINT-CORNEILLE 1974 : p. 5-6 ; VIEILLARD-TROÏEKOUROFF 1972 : p. 94, 102-103.

- Chapelle Saint-Clément puis collégiale Saint-Clément (3)

Place Saint-Clément : G4

Édifice détruit. Dans les diplômes du 7 juillet 915 et du 1^{er} juin 921, Charles le Simple donne, en deux fois, 136 carreaux de terre pour construire une chapelle en l'honneur de saint Clément. Bien que sa localisation soit connue (une place et des caves en sont les seuls témoignages), on ne sait pas si elle était dans ou hors de l'enceinte, car selon J. Barbier, les textes posent des problèmes d'interprétation : en 915 elle est dite *sub palatio* et en 924 *in palatio*. S. Racinet en parle comme d'un établissement religieux périphérique, « qui a pu être adossé au rempart ».

BARBIER 1994 : p. 37 ; BARRÉ 1952 : p. 95 ; BAZIN 1905, vol. 2 : p. 272 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 45-46 ; COËT 1887-1894, vol. 6 : p. 122-127 ; DAUSSY 1926 : p. 96 ; DURAND 1988 : p. 60 ; HURON 1990 : p. 62 ; LAUER 1940-1949 : n° 80, 95, 96 ; RACINET 1988a : p. 49-51 ; information J. Barbier.

- Collégiale Saint-Maurice (4)

Rue Saint-Corneille : G4

Édifice détruit. Pour C. Barré, son origine est inconnue, et elle n'apparaît dans les textes qu'au XI^e siècle. A. Bazin indique que, sans preuve, sa fondation date de Charles le Simple. Comme sur le plan de Chandellier, il la situe à l'angle des rues des Clochettes et Jeanne-d'Arc, à proximité de la collégiale Saint-Corneille. F. Callais propose également une fondation par Charles le Simple et la reine Frédérule.

Plan 1734 ; BARRÉ 1952 : p. 97 ; BAZIN 1905, vol. 2 : p. 275 ; CALLAIS, BONNET-LABORDERIE 1993 : p. 45-46 ; DURAND 1988 : p. 60, 62.

- Chapelle Sainte-Vaubourg*

Non localisée.

Cette chapelle est mentionnée dans un diplôme de Charles le Simple daté du 25 avril 921, près de la collégiale Sainte-Marie, Saint-Corneille et Saint-Cyprien.

HURON 1990 : p. 62.

* Repère non cartographié.

■ Funéraire

Aucune nécropole mérovingienne n'a été fouillée à Compiègne.

- Cimetière de la collégiale Saint-Clément*

Place Saint-Clément.

On ne sait pas si l'église était accompagnée d'un cimetière dès cette époque. É. Coët mentionne la découverte de sépultures et de vases funéraires dans l'église et sous la "Place Saint-Clément, sans les dater. Le cimetière est en tout cas mentionné beaucoup plus tard (1592).

BAZIN 1905, vol. 2 : p. 272 ; COËT 1887-1894, vol. 4 : p. 295, 307, vol. 6 : p. 123 ; DURAND 1988 : p. 60.

- Cimetière de l'église Saint-Germain*

À l'angle des rues Notre-Dame-de-Bon-Secours et du Chevreuil.

Il est probable que cette église était pourvue d'un cimetière à cette période.

BAZIN 1905, vol. 3 : p. 517-518.

- Cimetière de la collégiale Sainte-Marie, Saint-Corneille et Saint-Cyprien

Rue des Bonnetiers : G4

Des inhumations ont eu lieu dans l'église Saint-Corneille (Louis II le Bègue en 879 et Louis V en 987). Des sarcophages ont été signalés par les Mauristes, lors des différents travaux en 1647 et en 1745 et lors de la destruction de l'église en 1806. Un cimetière, peut-être réservé aux clercs, a pu exister autour de l'église Saint-Corneille à cette période, mais on n'en a aucun indice, car il n'est signalé que sur le plan de Chandellier.

Plan 1734 ; DURAND 1988 : p. 60 ; SAINT-CORNEILLE 1974 : p. 6.

- Nécropole ?

"Place du Marché : G4

Sept sépultures ont été trouvées lors de la fouille, à proximité du premier bâtiment en pierre « remployant des blocs de marbre », dont elles pourraient être contemporaines (avant la fin du IX^e siècle). Font-elles partie d'une nécropole ou accompagnent-elles le bâtiment qui pourrait avoir une vocation religieuse ? Pour M. Petitjean, il ne s'agirait pas d'une nécropole.

PETITJEAN 1992b : p. 14 ; PETITJEAN 1994a : p. 12-13 ; PETITJEAN 1997a : p. 42, 46.

- Nécropole*?

Localisation imprécise, "Faubourg Saint-Germain.

Des sépultures sont signalées, par M. Hémerly, dans le faubourg Saint-Germain « dans le périmètre compris entre l'église Saint-Germain et la rue de Paris », à proximité de trouvailles de monnaies mérovingiennes et carolingiennes, qui n'ont pu être datées. En 1734, il s'agit de la *rue des Capucins conduisant à Saint-Germain*. À l'époque d'Hémerly, la *rue Saint-Germain* faisait un coude et englobait la partie est de l'actuelle rue Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Plan 1734 ; HÉMERY 1979 : p. 78-82 ; PETITJEAN 1997a : p. 36 ; QUÉNEL 1912 : p. 170 ; WOIMANT 1980b : p. 22.

* Repère non cartographié.

* Repère non cartographié.